



Ville de Melun
République Française

La ville de MELUN recrute
A Direction des finances,
de la Commande Publique et du Contrôle de Gestion,
Un (e) contrôleur (euse) de gestion
Dans le cadre d'emploi des attachés
Homme ou femme, titulaire ou contractuel

Au sein de la Direction des finances, de la Commande Publique et du Contrôle de Gestion, sous l'autorité de la Directrice et en relation avec l'ensemble des services de la collectivité, vous assurez le contrôle de gestion de la collectivité.

Vous avez pour missions principales l'étude de coûts, le développement d'une comptabilité analytique et le suivi d'outils d'aide à la décision.

Plus précisément, il s'agit de :

- Elaborer le coût des services
- Participer au processus budgétaire
- Apprécier les écarts entre résultats et objectifs fixés
- Proposer des solutions alternatives à des fins d'optimisation
- Réaliser des études de projet d'aide à la décision
- Mettre en place des indicateurs d'activité et tableaux de bord (reporting)
- Valoriser l'impact des transferts de compétences ou mutualisation avec la CAMVS
- Communiquer sur les activités et résultats du contrôle de gestion et animer un dialogue de gestion
- Participer à la conception de procédures

De formation supérieure Bac +3/+5 avec une spécialité en contrôle de gestion, vous êtes reconnu(e) pour votre rigueur, votre capacité d'analyse et votre esprit de synthèse. Votre sens de la communication et de la pédagogie vous permet de travailler en équipe et en mode projet. Vous savez faire preuve d'adaptabilité aux évolutions et décisions en lien avec vos missions, ainsi que de discrétion et de confidentialité.

Vous avez une excellente maîtrise des outils bureautiques (Excel, formules, TCD), la connaissance du logiciel Civil Net Finances serait un plus.

Vous bénéficiez d'une expérience réussie sur des fonctions similaires au sein d'un établissement public ou privé.

Afin de nous transmettre votre candidature, merci de transmettre par mail recrutement@ville-melun.fr votre CV et lettre de motivation avant le 15 mai 2019.